

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine de  
compétences par thèmes

Sous matière :  
Aménagement du  
territoire

**OBJET :**  
**ELARGISSEMENT  
A 2 X 3 VOIES DE  
L'A61 ENTRE  
L'A66 ET L'A9 ET  
MISE EN  
COMPATIBILITE  
DES DOCUMENTS  
D'URBANISME**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPALX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 03.07.2018

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 03.07.2018

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU :

**17 JUIL. 2018**

Séance du Conseil Municipal du 09 juillet 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents** : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, SOL Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, BUSTOS Jean-Paul, LINOU Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole donne procuration à M. DEMANGEOT François,

Mme RATABOUIL Jacqueline donne procuration à M. GRIMAUD Bernard,

M. GUIRAUD Philippe donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. RATABOUIL Michel,

Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme ESCAFRE Elisabeth,

Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,

Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

**Absente :**

Mme CHOPIN Marie-Christine,

**Secrétaire** : Mme ESCAFRE Elisabeth,

L'autoroute A61 reliant Narbonne à Toulouse compte 2 x 2 voies de circulation. Le trafic annuel moyen est de 40 000 véhicules par jour et le trafic de pointe supérieur à 80 000 véhicules par jour.

Suivant son plan de relance autoroutier de 2015, l'Etat a commandé une étude à Vinci Autoroutes sur l'élargissement de l'A61 à 2 x 3 voies sur un tronçon de 120 km.

Cette enquête publique a été réalisée sur la commune de Castelnaudary entre le 16 avril 2018 et le 24 mai 2018.

En priorité seront aménagés les tronçons d'extrémité Est et Ouest.

- Le tronçon Est appelé « section Lézignan » s'étend sur 20 km entre Narbonne et Lézignan-Corbières.
- Le tronçon Ouest appelé « section Villefranche » s'étend sur 15 km entre la bifurcation de l'A66 et l'Aire de Port Lauragais.

La mise en service des sections d'extrémité (Est et Ouest) est projetée pour 2022.

Le coût de l'aménagement sur l'ensemble du tronçon s'élève à 752,4 millions d'euros TTC. Le coût par section est à préciser.

L'objectif du projet est d'améliorer les conditions de circulation et de réduire la gêne ressentie par l'usager, d'améliorer la sécurité des usagers et du personnel d'exploitation, d'améliorer la fluidité du trafic et de réduire la pollution de l'air, d'améliorer la prise en compte de l'environnement par le réseau routier.

Par ailleurs, l'élargissement de l'A61 nécessite une mise en compatibilité des documents d'urbanisme de 23 communes situées dans l'Aude et la Haute-Garonne. Les modifications à apporter aux documents d'urbanisme consistent à créer des emplacements réservés dédiés aux ouvrages et autoriser en zone A et/ou N les ouvrages, constructions et installations nécessaires au projet.

Le maître d'ouvrage, Les Autoroutes du Sud de la France, agissant pour le compte de l'Etat, a réalisé une évaluation environnementale pour chacune des communes concernées. Ces évaluations sont complètes et n'appellent pas d'observation.

M. le Maire demande à l'assemblée de donner un avis favorable à l'élargissement de l'A61, notamment pour le tronçon Ouest, « section Villefranche ».

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le projet d'élargissement de l'A61 à 2 x 3 voies sur l'ensemble du tronçon autoroutier reliant Toulouse à Narbonne et donne un avis favorable à cet élargissement sur la partie concernant la commune de Castelnaudary, tronçon Ouest, « section Villefranche ».

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

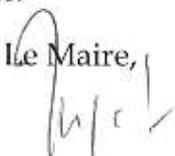
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 09 juillet 2018.



Le Maire,

  
**Patrick MAUGARD**

Ampliation faite le : <b>17 JUIL. 2018</b>
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : <b>16 JUIL. 2018</b>
Par publication le : <b>17 JUIL. 2018</b>
Par délégation, Le Directeur Général des Services
 <b>Hervé ANTOINE</b>


Accusé de réception de Préfecture du 16.07.2018  
N° 011-211100763-20180709-2018-154-DE